

Liste récapitulative des délibérations

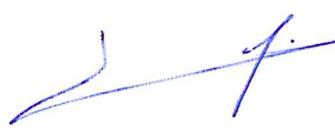
Séance du 10 Avril 2025

N° Ordre	N° Délibération	Objet de la délibération
1	009/2025	COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 (BUDGET GENERAL)
2	010/2025	COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 (BUDGET ANNEXE MSP)
3	011/2025	AFFECTATION DES RESULTATS AU BUDGET GENERAL
4	012/2025	AFFECTATION DES RESULTATS AU BA DE LA MSP
5	013/2025	TAUX D'IMPOSITION 2025
6	014/2025	TAUX DE FONGIBILITE DES CREDITS POUR 2025
7	015/2025	BUDGET PRIMITIF 2025
8	016/2025	BUDGET ANNEXE MSP 2025
9	017/2025	TARIFS DE LOCATION DES MATERIELS ET SALLES DE LA COMMUNE

Le Maire,
Jean-Alain CHARPENTIER



La secrétaire de séance,
Aurélie REMOND



République Française
Département Haute-Marne
Commune de **WASSY**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/04/2025

Référence
009/2025

Objet de la délibération
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 (BUDGET GENERAL)

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
21	15	18

Date de la convocation
04/04/2025

Date d'affichage
04/04/2025

Vote
A la majorité
Pour : 13
Contre : 5
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture de Saint-Dizier
Le : 11/04/2025

Et

Publication ou notification du :
11/04/2025

L' an 2025 et le 10 Avril à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de DAVIGNON LAURIE, 1ère adjointe

Présents : Mmes : DAVIGNON LAURIE, HERNANDEZ FELDEISEN SANDRA, JOURDAN CAROLE, REMOND AURELIE, ZUCCALI AGNES, MM : CALOT MICHEL, DUBUC BRUNO, GUENIN RICHARD, HULIN PHILIPPE, JONDET KEVIN, MACQUART CHRISTIAN, RONFARD ALAIN, SAVARY CHRISTOPHE, UTKALA GILBERT, VIGNON ALEXANDRE

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MENAUCOURT SONIA à Mme DAVIGNON LAURIE, M. LE MORVAN ALEXANDRE à M. RONFARD ALAIN, M. BOSSAN PASCAL à M. MACQUART CHRISTIAN
Excusées : Mmes REUILLE KELLY et COLLIN VALERIE

A été nommée secrétaire : Mme REMOND AURELIE

Objet de la délibération : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 (BUDGET GENERAL)

Adopté en 2024, le compte financier unique est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion établis jusque-là et dont les résultats devaient concorder.

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du document ;

Considérant les tableaux de synthèse ci-annexés et la présentation des résultats par chapitre, le Conseil municipal approuve le compte financier unique 2024 relatif à l'exécution du budget de la commune

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 11/04/2025
La 1ère adjointe

LAURIE DAVIGNON



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

I
B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
	A	4 983 659,95	2 491 344,00	7 475 003,95	
Recettes	B	1 357 262,15	2 838 088,47	4 195 350,62	
	C	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00	
	D	4 489 129,30	3 769 807,85	8 258 937,15	
Dépenses	E	1 483 629,64	2 450 353,67	3 933 983,31	
	F	2 106 880,00	0,00	2 106 880,00	
	G = B - E	-126 367,49	387 734,80	261 367,31	
Différences entre les titres et les mandats	H	-494 530,65	1 278 463,85	783 933,20	
Résultats antérieurs reportés	G + H	-620 898,14	1 666 198,65	1 045 300,51	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	I = C - F	-6 880,00	0,00	-6 880,00	
Différence entre les restes à réaliser	G + H + I	-627 778,14	1 666 198,65	1 038 420,51	
Résultat cumulé					

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre



République Française
Département Haute-Marne
Commune de **WASSY**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/04/2025

Référence
010/2025

Objet de la délibération
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 (BUDGET ANNEXE MSP)

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
21	15	18

Date de la convocation
04/04/2025

Date d'affichage
04/04/2025

Vote
A la majorité
Pour : 13 Contre : 5 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture de Saint-Dizier
Le : 11/04/2025

Et

Publication ou notification du :
11/04/2025

L' an 2025 et le 10 Avril à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de DAVIGNON LAURIE, 1ère adjointe

Présents : Mmes : DAVIGNON LAURIE, HERNANDEZ FELDEISEN SANDRA, JOURDAN CAROLE, REMOND AURELIE, ZUCCALI AGNES, MM : CALOT MICHEL, DUBUC BRUNO, GUENIN RICHARD, HULIN PHILIPPE, JONDET KEVIN, MACQUART CHRISTIAN, RONFARD ALAIN, SAVARY CHRISTOPHE, UTKALA GILBERT, VIGNON ALEXANDRE

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MENAUCOURT SONIA à Mme DAVIGNON LAURIE, M. LE MORVAN ALEXANDRE à M. RONFARD ALAIN, M. BOSSAN PASCAL à M. MACQUART CHRISTIAN
Excusées : Mmes REUILLE KELLY et COLLIN VALERIE

A été nommée secrétaire : Mme REMOND AURELIE

Objet de la délibération : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 (BUDGET ANNEXE MSP)

Adopté en 2024, le compte financier unique est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion établis jusque-là et dont les résultats devaient concorder.

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du document ;

Considérant les tableaux de synthèse ci-annexés et la présentation des résultats par chapitre, le Conseil municipal approuve le compte financier unique 2024 relatif à l'exécution du budget annexe de la Maison de Santé Pluridisciplinaire

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 11/04/2025
Le Maire
LAURIE DAVIGNON



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES		I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE		B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
	A	21 795,88	31 000,00	52 795,88
Recettes	B	0,00	31 776,76	31 776,76
	C	0,00	0,00	0,00
	D	88 357,88	46 495,88	134 853,76
Dépenses	E	75 757,88	26 529,52	102 287,40
	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	G = B – E	-75 757,88	5 247,24	-70 510,64
Résultats antérieurs reportés	H	66 562,00	15 495,88	82 057,88
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	G + H	-9 195,88	20 743,12	11 547,24
Différence entre les restes à réaliser	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	G + H + I	-9 195,88	20 743,12	11 547,24

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

République Française
Département Haute-Marne
Commune de **WASSY**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/04/2025

Référence
011/2025

Objet de la délibération
AFFECTATION DES RESULTATS AU BUDGET GENERAL

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
21	16	19

Date de la convocation
04/04/2025

Date d'affichage
04/04/2025

Vote
A la majorité
Pour : 14
Contre : 5
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture de Saint-Dizier
Le : 11/04/2025

Et

Publication ou notification du :
11/04/2025

L' an 2025 et le 10 Avril à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire

Présents : M. CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire, Mmes : DAVIGNON LAURIE, HERNANDEZ FELDEISEN SANDRA, JOURDAN CAROLE, REMOND AURELIE, ZUCALI AGNES, MM : CALOT MICHEL, DUBUC BRUNO, GUENIN RICHARD, HULIN PHILIPPE, JONDET KEVIN, MACQUART CHRISTIAN, RONFARD ALAIN, SAVARY CHRISTOPHE, UTKALA GILBERT, VIGNON ALEXANDRE

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MENAUCOURT SONIA à Mme DAVIGNON LAURIE, M. LE MORVAN ALEXANDRE à M. RONFARD ALAIN, M. BOSSAN PASCAL à M. MACQUART CHRISTIAN
Excusées : Mmes REUILLE KELLY et COLLIN VALERIE

A été nommée secrétaire : Mme REMOND AURELIE

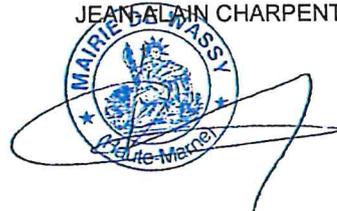
Objet de la délibération : AFFECTATION DES RESULTATS AU BUDGET GENERAL

Après avoir constaté les résultats du compte financier unique, le Maire propose au Conseil d'affecter les résultats comme suit :

- Budget principal
 - Au compte 001 (DI) : 620 898.14 €
 - Au compte 1068 (RI) : 627 778.14 €
 - Au compte 002 (RF) : 1 038 420.51 €

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 11/04/2025
Le Maire
JEAN-ALAIN CHARPENTIER



République Française
Département Haute-Marne
Commune de **WASSY**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/04/2025

Référence
012/2025

Objet de la délibération
AFFECTATION DES RESULTATS AU BA DE LA MSP

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
21	16	19

Date de la convocation
04/04/2025

Date d'affichage
04/04/2025

Vote
A la majorité
Pour : 14
Contre : 5
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Saint-Dizier
Le : 11/04/2025

Et

Publication ou notification du :
11/04/2025

L' an 2025 et le 10 Avril à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire

Présents : M. CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire, Mmes : DAVIGNON LAURIE, HERNANDEZ FELDEISEN SANDRA, JOURDAN CAROLE, REMOND AURELIE, ZUCCALI AGNES, MM : CALOT MICHEL, DUBUC BRUNO, GUENIN RICHARD, HULIN PHILIPPE, JONDET KEVIN, MACQUART CHRISTIAN, RONFARD ALAIN, SAVARY CHRISTOPHE, UTKALA GILBERT, VIGNON ALEXANDRE

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MENAUCOURT SONIA à Mme DAVIGNON LAURIE, M. LE MORVAN ALEXANDRE à M. RONFARD ALAIN, M. BOSSAN PASCAL à M. MACQUART CHRISTIAN
Excusées : Mmes REUILLE KELLY et COLLIN VALERIE

A été nommée secrétaire : Mme REMOND AURELIE

Objet de la délibération : AFFECTATION DES RESULTATS AU BA DE LA MSP

Après avoir constaté les résultats du compte financier unique, le Maire propose au Conseil d'affecter les résultats comme suit :

Budget annexe MSP

Au compte 001 (DI) : 9 195.88 €

Au compte 1068 (RI) : 9 195.88 €

Au compte 002 (RF) : 11 547.24 €

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 11/04/2025
Le Maire
JEAN-ALAIN CHARPENTIER



République Française
Département Haute-Marne
Commune de **WASSY**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/04/2025

Référence
013/2025

Objet de la délibération
TAUX D'IMPOSITION 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
21	16	19

Date de la convocation
04/04/2025

Date d'affichage
04/04/2025

Vote
A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture de Saint-Dizier
Le : 11/04/2025

Et

Publication ou notification du :
11/04/2025

L' an 2025 et le 10 Avril à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire

Présents : M. CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire, Mmes : DAVIGNON LAURIE, HERNANDEZ FELDEISEN SANDRA, JOURDAN CAROLE, REMOND AURELIE, ZUCALI AGNES, MM : CALOT MICHEL, DUBUC BRUNO, GUENIN RICHARD, HULIN PHILIPPE, JONDET KEVIN, MACQUART CHRISTIAN, RONFARD ALAIN, SAVARY CHRISTOPHE, UTKALA GILBERT, VIGNON ALEXANDRE

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MENAUCOURT SONIA à Mme DAVIGNON LAURIE, M. LE MORVAN ALEXANDRE à M. RONFARD ALAIN, M. BOSSAN PASCAL à M. MACQUART CHRISTIAN
Excusées : Mmes REUILLE KELLY et COLLIN VALERIE

A été nommée secrétaire : Mme REMOND AURELIE

Objet de la délibération : TAUX D'IMPOSITION 2025

Sur proposition du Maire, le Conseil décide de voter les taux de référence pour l'année 2025, c'est-à-dire de reconduire des taux identiques à ceux de 2024, soit :

- TF sur les propriétés bâties : 53.90 % pour un produit attendu de 1 102 255 €
- TF sur les propriétés non bâties : 30.36 % pour un produit attendu de 31 423 €
- TH sur les résidences secondaires : 12.44 % pour un produit attendu de 19 543 €

Il est rappelé le mécanisme du coefficient correcteur qui permet de neutraliser les surcompensations ou sous-compensations qui pourraient découler du transfert de fiscalité opéré en 2021. A ce titre la commune se verra prélever la somme de 163 371€ sur le total de ses contributions directes.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 11/04/2025
Le Maire
JEAN ALAIN CHARPENTIER



République Française
Département Haute-Marne
Commune de **WASSY**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/04/2025

Référence
014/2025

Objet de la délibération
TAUX DE FONGIBILTE DES CREDITS POUR 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
21	16	19

Date de la convocation
04/04/2025

Date d'affichage
04/04/2025

Vote
A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Saint-Dizier
Le : 11/04/2025

Et

Publication ou notification du :
11/04/2025

L' an 2025 et le 10 Avril à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire

Présents : M. CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire, Mmes : DAVIGNON LAURIE, HERNANDEZ FELDEISEN SANDRA, JOURDAN CAROLE, REMOND AURELIE, ZUCALI AGNES, MM : CALOT MICHEL, DUBUC BRUNO, GUENIN RICHARD, HULIN PHILIPPE, JONDET KEVIN, MACQUART CHRISTIAN, RONFARD ALAIN, SAVARY CHRISTOPHE, UTKALA GILBERT, VIGNON ALEXANDRE

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MENAUCOURT SONIA à Mme DAVIGNON LAURIE, M. LE MORVAN ALEXANDRE à M. RONFARD ALAIN, M. BOSSAN PASCAL à M. MACQUART CHRISTIAN
Excusées : Mmes REUILLE KELLY et COLLIN VALERIE

A été nommée secrétaire : Mme REMOND AURELIE

Objet de la délibération : TAUX DE FONGIBILTE DES CREDITS POUR 2025

Il est rappelé au Conseil municipal que la comptabilité de la commune est tenue depuis le 1^{er} janvier 2023 selon l'instruction budgétaire et comptable M57 qui permet notamment plus de souplesse en matière de transfert de crédits d'un chapitre à l'autre.

A ce titre le Conseil décide d'autoriser le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, au sein d'une même section, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section.

Il est précisé que le chapitre 012 relatif aux dépenses de personnel est exclu de cette disposition.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 11/04/2025
Le Maire
JEAN-ALAIN CHARPENTIER



The image shows a circular official stamp of the Municipality of Wassy, Haute-Marne, with a signature written over it. The stamp contains the text 'MAIRIE DE WASSY' and 'Haute-Marne'.

République Française
Département Haute-Marne
Commune de WASSY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/04/2025

Référence
015/2025

Objet de la délibération
BUDGET PRIMITIF 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
21	16	19

Date de la convocation
04/04/2025

Date d'affichage
04/04/2025

Vote
A la majorité
Pour : 14
Contre : 5
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture de Saint-Dizier
Le : 11/04/2025

Et

Publication ou notification du :
11/04/2025

L' an 2025 et le 10 Avril à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire

Présents : M. CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire, Mmes : DAVIGNON LAURIE, HERNANDEZ FELDEISEN SANDRA, JOURDAN CAROLE, REMOND AURELIE, ZUCCALI AGNES, MM : CALOT MICHEL, DUBUC BRUNO, GUENIN RICHARD, HULIN PHILIPPE, JONDET KEVIN, MACQUART CHRISTIAN, RONFARD ALAIN, SAVARY CHRISTOPHE, UTKALA GILBERT, VIGNON ALEXANDRE

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MENAUCOURT SONIA à Mme DAVIGNON LAURIE, M. LE MORVAN ALEXANDRE à M. RONFARD ALAIN, M. BOSSAN PASCAL à M. MACQUART CHRISTIAN
Excusées : Mmes REUILLE KELLY et COLLIN VALERIE

A été nommée secrétaire : Mme REMOND AURELIE

Objet de la délibération : BUDGET PRIMITIF 2025

Après avoir pris connaissance du contenu, par chapitre, du budget général de la commune et entendu la note synthétique qui lui était annexée, le Conseil décide de se prononcer favorablement sur le budget primitif proposé ainsi équilibré :

- En section de fonctionnement : 3 927 979.51 €
- En section d'investissement : 5 325 898.14€

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 11/04/2025
Le Maire
JEAN-ALAIN CHARPENTIER



République Française
Département Haute-Marne
Commune de WASSY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/04/2025

Référence
016/2025

Objet de la délibération
BUDGET ANNEXE MSP 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
21	16	19

Date de la convocation
04/04/2025

Date d'affichage
04/04/2025

Vote
A la majorité
Pour : 14
Contre : 5
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture de Saint-Dizier
Le : 11/04/2025

Et

Publication ou notification du :
11/04/2025

L' an 2025 et le 10 Avril à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire

Présents : M. CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire, Mmes : DAVIGNON LAURIE, HERNANDEZ FELDEISEN SANDRA, JOURDAN CAROLE, REMOND AURELIE, ZUCCALI AGNES, MM : CALOT MICHEL, DUBUC BRUNO, GUENIN RICHARD, HULIN PHILIPPE, JONDET KEVIN, MACQUART CHRISTIAN, RONFARD ALAIN, SAVARY CHRISTOPHE, UTKALA GILBERT, VIGNON ALEXANDRE

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MENAUCOURT SONIA à Mme DAVIGNON LAURIE, M. LE MORVAN ALEXANDRE à M. RONFARD ALAIN, M. BOSSAN PASCAL à M. MACQUART CHRISTIAN
Excusées : Mmes REUILLE KELLY et COLLIN VALERIE

A été nommée secrétaire : Mme REMOND AURELIE

Objet de la délibération : BUDGET ANNEXE MSP 2025

Après avoir pris connaissance du contenu, par chapitre, du budget annexe de la MSP et de la note synthétique explicative, le Maire demande au Conseil de bien vouloir se prononcer, par vote, sur le budget proposé ainsi équilibré :

- En section de fonctionnement : 44 547.24 €
- En section d'investissement : 18 393.12 €

Celui-ci est approuvé à la majorité

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 11/04/2025
Le Maire
JEAN-ALAIN CHARPENTIER



République Française
Département Haute-Marne
Commune de **WASSY**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/04/2025

Référence
017/2025

Objet de la délibération
TARIFS DE LOCATION DES MATERIELS ET SALLES DE LA COMMUNE

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
21	16	14

Date de la convocation
04/04/2025

Date d'affichage
04/04/2025

Vote
A la majorité Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 5

L' an 2025 et le 10 Avril à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire

Présents : M. CHARPENTIER JEAN-ALAIN, Maire, Mmes : DAVIGNON LAURIE, HERNANDEZ FELDEISEN SANDRA, JOURDAN CAROLE, REMOND AURELIE, ZUCCALI AGNES, MM : CALOT MICHEL, DUBUC BRUNO, GUENIN RICHARD, HULIN PHILIPPE, JONDET KEVIN, MACQUART CHRISTIAN, RONFARD ALAIN, SAVARY CHRISTOPHE, UTKALA GILBERT, VIGNON ALEXANDRE

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MENAUCOURT SONIA à Mme DAVIGNON LAURIE, M. LE MORVAN ALEXANDRE à M. RONFARD ALAIN, M. BOSSAN PASCAL à M. MACQUART CHRISTIAN
Excusées : Mmes REUILLE KELLY et COLLIN VALERIE

A été nommée secrétaire : Mme REMOND AURELIE

Objet de la délibération : TARIFS DE LOCATION DES MATERIELS ET SALLES DE LA COMMUNE

Sur proposition du Maire, le Conseil décide à l'unanimité de voter les tarifs proposés en annexe.
La présente délibération s'appliquera à compter du 1er mai 2025 et remplacera toutes les délibérations antérieures concernant la location des biens énumérés.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture de Saint-Dizier
Le : 11/04/2025

Et

Publication ou notification du :
11/04/2025

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 11/04/2025
Le Maire
JEAN-ALAIN CHARPENTIER



Tarifs approuvés par le conseil municipal du 10 avril 2025

Location de matériel :

Forfait de location des matériels pour 2 jours indivisibles

Tarifs des locations		Caution
Tables	2.20 € l'unité et/ou 20 € par tranche de 10 pour	
Bancs	1,50 € l'unité et/ou 25 € par tranche de 20	
Chaises	1.50 € l'unité et/ou 13 € par tranche de 10	
Buvettes rondes	50 € la petite 70 € la grande	200 €
Podium roulant * – permis E obligatoire	250 € + frais en sus	200 €
Podium démontable	5€ / panneau de 1.20 x 1.20	200 €
Plancher		
Grilles d'exposition 2500*2000	6 € l'unité	
Grilles d'exposition 1500*1200	5 € l'unité	
Barrières de sécurité	5 € l'unité	

* le montage du podium aura nécessairement lieu en présence d'un agent municipal

Location de salles :

CENTRE SOCIO-CULTUREL

Toutes les salles sont louées à la journée. (Sauf la Salle Oudot)

Il est toutefois possible de louer les salles en ½ journée, dans ce cas, le prix à la journée sera divisé de moitié. (Sauf la salle Oudot)

Tarif de location à la semaine (hors salle Oudot) à 150 €

Semaine supplémentaire (hors salle Oudot) à 70 €

	Tarifs Wassy	Tarifs Hors Wassy	Caution
Salle Menissier	40 €	55 €	/
Salle Patriotique			
Salle des Comités			
Salle Union sportive			
Salle de Gymnastique			
	120 €	160 €	200 €
Salle Oudot	Forfait de location pour 2 jours indivisibles incluant eau, électricité et vaisselle		

LES HALLES

Les Halles sont louées à la journée avec l'eau, électricité et chauffage compris

	Tarif Wassy	Tarif Hors Wassy	Caution
Les Halles	130€	200€	/

Tarifs approuvés par le conseil municipal du 10 avril 2025

☒ LE COMPLEXE SPORTIF :

La location comprend 2 jours indivisibles, hors période scolaire et inclut l'eau, l'électricité et le chauffage.
Les tapis de protection du sol doivent être posés et déposés pour les manifestations autres que sportives : un forfait de pose sera ajouté à la location d'un montant de 100 €.

	Tarifs Wassy	Tarifs Hors Wassy	Caution
Complexe sportif (les 2 gymnases)	300 €	330 €	/
Petit gymnase	130 €	160 €	
Grand gymnase	225 €	255 €	
Terrain stabilisé	25 € la ½ journée sans utilisation des vestiaires 50 € la ½ journée avec utilisation des vestiaires + éclairage 50 € de l'heure		/

☒ LA SALLE DES FETES DE PONT-VARIN :

L'eau et la vaisselle sont incluses dans le tarif de la location. En revanche un forfait électricité de 40 € vient s'ajouter. Un relevé du compteur sera effectué à l'état des lieux d'entrée et de sortie. Si la consommation dépasse le forfait, un réajustement financier sera réalisé en fonction de la consommation réelle selon le prix du KWH en vigueur.

	Tarifs Wassy	Tarifs Hors Wassy	Caution
La journée, en semaine	80 €	100 €	300 €
Le weekend, 2 jours indivisibles	180 €	200 €	300 €

Les associations Wasseyennes ne pourront bénéficier que d'une gratuité annuelle de la salle Oudot ou de la salle des fêtes de Pont-Varin.

Les associations Wasseyennes bénéficient gracieusement (subvention nature) des salles du centre socioculturel. Les réunions telles que les assemblées générales se tiendront dans les salles du centre socioculturel.

Tarifs unitaires de remplacement de la vaisselle cassée ou manquante :

Assiette plate	3 €
Assiette à dessert	3 €
Blida	2.5 €
Couverts	1.5 €
Cruche	3 €
Écumoire	2 €
Flute à champagne	2 €
Louche	1.5 €
Panière à pain	7 €
Plateaux	5 €
Saladier + couverts	6 €
Sous-tasse	1.5 €
Tasse	1.5 €

Tarifs approuvés par le conseil municipal du 10 avril 2025

Occupation du domaine public :

Droits d'occupation du domaine public		
Occupation permanente	10 € / an le m2	
Occupation temporaire	1,50 € le m linéaire à la journée	
Emplacement foire	3 € / m linéaire par jour de foire + paiement branchement électrique 2.50 €	
Droits de marché	1.10€ / m linéaire par jour Camion vente au déballage : - Forfait de 100 € - Forfait pour consommation électrique 2.50 € Camion alimentaire : - Forfait de 6 € - Forfait consommation électrique 2.50 €	
Fête patronale	Emplacement gratuit	
Foire exceptionnelles (Marché de Noël, foire de printemps...)	Commerçants, Artisans, associations de Wassy	Gratuité, avec caution de 500 € pour un barnum
	Commerçants, artisans, associations hors Wassy	
	Emplacement sans matériel fourni	20 € par tranche de 3 m linéaires pour la durée de la manifestation
	Emplacement avec matériel fourni (barnum, table)	50 € pour la durée de la manifestation + une caution de 500 € pour un barnum
	Forfait électricité	10 € pour la durée de la manifestation.

Ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} mai 2025.

Cette délibération annule et remplace toutes les délibérations précédentes relatives à ces locations.

